

# EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT  
MOSELLE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE D'ERCHING

Séance du 28 février 2024

L'an deux mil vingt quatre  
et le vingt-huit février  
à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M  
BEHR Francis, Maire.

**Etaient présents** : HECKEL Sébastien 1<sup>er</sup> adjoint, GROSS Yves 2<sup>ème</sup> Adjoint, BEHR Thierry,  
DORKEL Serge , GROSS BEHR Roland, HULLAR Marc, ROHRBACHER Bianca.

**Absents excusés** : WAGNER Jérôme, HITTINGER Charlene donne procuration à DORKEL  
Serge

NOMBRES DE MEMBRES : 10      DATE DE CONVOCATION : 21/02/2024      DATE D'AFFICHAGE : 21/02/2024

### **2024-002: Aménagement des espaces publics**

#### **Acte 7.1 : Décision Budgétaire**

#### **Exposé des motifs :**

Le maire informe le conseil municipal de la requête d'un habitant concernant les problèmes de stationnement le long de la bande enherbée située entre le trottoir et sa propriété.

Il s'agit d'une parcelle appartenant à la commune.

Il a sollicité l'autorisation d'installer des dalles écologiques pour assurer la stabilité tout en préservant l'espace vert et la perméabilité du sol.

Le cas échéant, il demande également une participation financière de la municipalité considérant qu'il s'agit d'un espace communal.

#### **Décision**

Après délibération, les membres du conseil municipal décident par 7 voix pour et 2 contre :

- D'autoriser le riverain à aménager cet espace, mais exclusivement en dalles écologiques
- De participer financièrement à cette opération, en prenant en charge les dalles
- D'étendre cette décision à toute demande similaire sur tout le ban communal, en spécifiant que seules les dalles de ce type seront prises en charge.
- De ne pas accorder de participation financière pour d'autres types de pavés, conformément à la politique éco-responsable de la commune.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Nombre de votants	Pour : Contre : Abstentions :
10	10	8 1 procuration	8 1 procuration	9 0 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
après dépôt en Sous-préfecture,  
Publication et notification

Fait à Erching, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
BEHR Francis, le Maire